LES ORIGINES DES LA VILLE DE BOHAIN-EN-VERMANDOIS DANS L'AISNE

Sébastien ZIEGLER *

Au cœur de l'ancienne forêt d'Arrouaise, Bohain-en-Vermandois (Aisne) se situe dans un paysage de transition formé d'amples collines de craie tendre recouvertes de couches tertiaires, qui supportent des limons éoliens. Le réseau hydrographique est pauvre et le paysage est marqué par la présence de vallées sèches. Sur ce sous-sol perméable la terre est plutôt de bonne qualité, en particulier, quand les limons quaternaires sont épais.

Cette forêt d'Arrouaise est historiquement la frontière entre le Cambraisis et le Vermandois et la Thiérache bocagère (Higounet 1980). Les reliquats de bois autour de Bohain, la forêt domaniale d'Andigny et la forêt du Nouvion, sont les restes actuels de ce massif, qui autour de Bohain, comme nous le verrons, a été attaqué par la hache des essarteurs à partir du XIIe siècle. Mais avant cette période, sujet principal de cette étude, il nous faut voir les époques précédentes, à la recherche des hommes qui ont occupé cette terre.

LES OCCUPATIONS PRÉ-ROMANES DANS LE SECTEUR DE BOHAIN

LA PRÉHISTOIRE

Du mobilier archéologique très ancien a été découvert sur le territoire de la commune. Ce mobilier remonte au paléolithique moyen ainsi qu'au mésolithique. Un site du mésolithique se dégage principalement pour ces périodes anciennes, sa découverte est due aux prospections de Bruno Durante. Ce site a livré une grande quantité d'artefacts lithiques, techniquement assez homogènes. Il y a de fortes chances que le site ait été détruit par les labours mais il reste perceptible en prospection pédestre (Ducrocq 2005). De prochaines études permettront d'en affiner la chronologie (1).

De même du mobilier lithique néolithique a été découvert en plusieurs endroits de la commune. Cette occupation néolithique diffuse démontre que la région a connu les premiers défrichements par des populations d'agriculteurs.

1- D'après les premières observations faites par Nicolas Cayol, ce mobilier situerait l'occupation de ce site au mésolithique moyen et final.

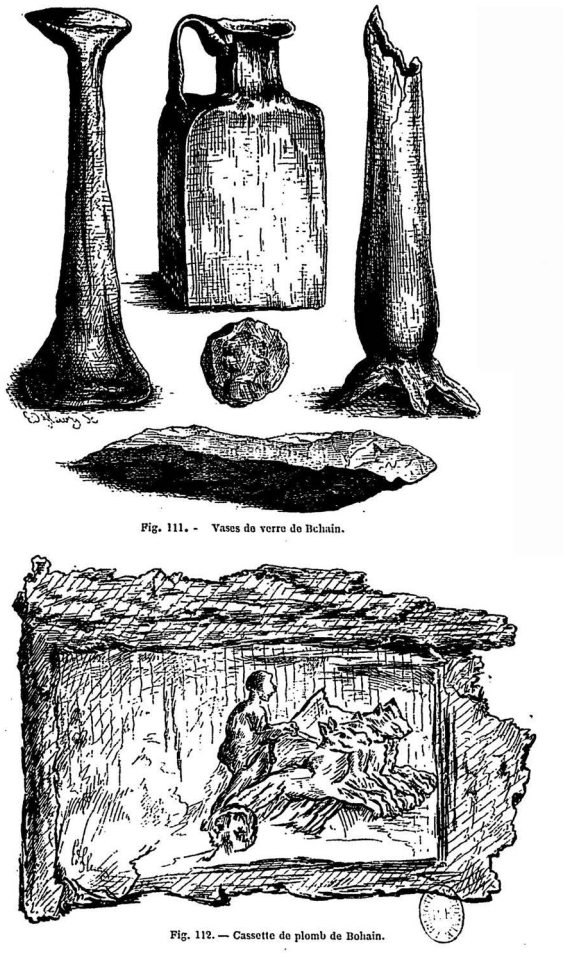

Fig. 1 - Extrait des *Antiquités et monuments du département de l'Aisne* par E. Fleury.

LA PROTOHISTOIRE ET LA PÉRIODE ROMAINE

Les découvertes relevant des périodes gauloise ou romaine sont pour la plupart listées dans la Carte archéologique de la Gaule réalisée récemment pour le département de l'Aisne par Blaise Pichon (Pichon 2002).

Un site a été particulièrement bien étudié récemment, lors de l'extension de la ZAC du "Moulin Mayeux" (Lemaire 2002). Une fouille

archéologique a permis de découvrir, dans son entier, une petite ferme gallo-romaine qui a perduré pendant un siècle ; construite au milieu du Ier siècle apr. J.-C., elle fut abandonnée au milieu du IIe siècle. Cette petite ferme ne semble pas avoir pris la suite d'une exploitation d'époque gauloise et elle ne peut pas être qualifiée de *villa* (fig. 2 et 3).

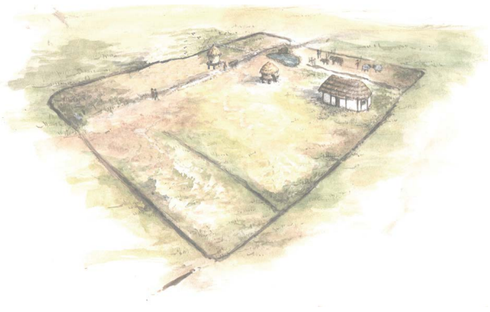

Fig. 2 - Restitution de la phase 1 de la ferme du Moulin Mayeux : fin du Ier siècle ap. J.-C. (*aquarelle de Myriam Redouane*).

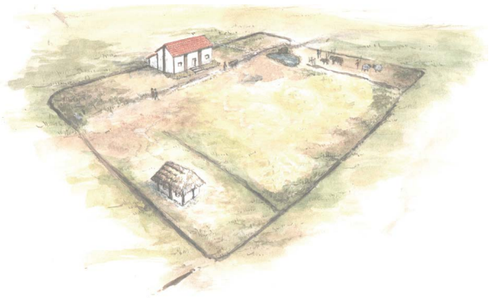

Fig. 3 - Restitution de la phase 2 de la ferme du Moulin Mayeux : début du IIe siècle ap. J.-C. (*aquarelle de Myriam Redouane).*

D'autres indices d'occupations d'époque romaine ont été découverts, ils se répartissent sur toute la surface du territoire de la commune, jusqu'au cœur de l'actuelle ville (fig. 1). Cette répartition spatiale est signe d'une occupation humaine assez dense qui contredit l'image de désert forestier que suggère souvent l'historiographie traditionnelle.

LE HAUT MOYEN ÂGE

L'origine étymologique du nom « Bohain » ouvre deux hypothèses. La première, la plus vraisemblable, autour du nom d'homme germain, *Bodo* ou *Bolo* et du substantif germain *ham*, signifiant village, la seconde autour du substantif *bosc* signifiant bois et du même *ham* germanique. L'origine germanique du nom est donc probable et atteste une occupation du site ou de ses environs au moins à partir de la fin du Bas-Empire, liée aux mouvements de populations que connut cette époque. Les découvertes fortuites tendent à confirmer cette hypothèse.

En effet, à l'intérieur de la ville actuelle, quelques traces d'une occupation mérovingienne ont été découvertes. Il s'agit d'une nécropole dont de nombreuses sépultures furent mises au jour dans la ruelle de Béthune. Ces sépultures ont livré un mobilier caractéristique de la fin du VIe siècle. Plusieurs observations (2) permettent d'estimer que cette nécropole s'étendait au moins depuis l'actuelle place du Général de Gaulle jusqu'à la ruelle de Béthune.

Le patronage de l'église paroissiale, vouée à Saint-Martin, nous livre un autre indice de l'occupation précoce du lieu au haut Moyen Âge. Cependant, cet argument ne peut évidemment pas être considéré comme définitif.

Les témoignages d'occupation alto médiévale ne se limitent pas à l'emprise actuelle de la ville. À l'est de Bohain, au lieu dit "La Fontaine Avilé", des prospections pédestres laissent entrevoir la présence d'un site occupé depuis l'époque romaine jusqu'au Moyen Âge carolingien.

Tous ces indices tendent à démontrer, la permanence de l'occupation humaine dans cette région, même s'il s'agit certainement d'habitat intercalaire, sur des clairières pratiquées dans la forêt.

L'ORIGINE DU FAIT URBAIN : LA CRÉATION D'UNE SEIGNEURIE VILLAGEOISE AU XIIe SIÈCLE

LA CONSTITUTION D'UN TERROIR

Tous les ouvrages qui relatent l'histoire médiévale de Bohain prennent appui sur le récit qu'en fait Louis-Paul Colliette (Colliette 1772) au XVIIIe siècle (3). Ce riche travail, qui a entre autres mérites d'avoir éditer certains textes qui ont aujourd'hui disparu, comporte cependant quelques erreurs ou imprécisions. Avec lui il est possible

2 - Des effondrements dans les caves médiévales situées sous la place du Général de Gaulle ont livré du mobilier mérovingien et ont permis d'observer, étonnamment par le dessous les fosses de sépultures datant certainement du haut Moyen Âge.

3 - Une seule exception et non des moindres, Robert Fossier dans *La Terre et les hommes en Picardie*, a établi une histoire de la seigneurie de Saint-Aubert, la présente étude se démarque de cette dernière par l'utilisation de la chronique de Gislebert de Mons.

de dire que le premier seigneur de Bohain est Gilles de Saint-Aubert, le fils du célèbre Gérard Maufillâtre (4), mort en 1137 et vassal du comte de Hainaut. Cette information est confirmée par la chronique de Gislebert de Mons dans laquelle il est dit que ce Gilles fut le premier à « établir » la ville de Bohain (5). On y apprend aussi qu'il fit construire une tour à Busigny (Nord) dont il était aussi le seigneur et pour laquelle il devait l'hommage lige au comte de Hainaut (6).

Dans la chronique de Gislebert, la construction de ce château à Busigny est datée de 1170 ; dans la même phrase le rôle de Gilles de Saint-Aubert à Bohain est évoqué. Il est fort possible que cette évocation se fasse *a posteriori* d'autant plus que l'on sait que l'église de Bohain a été confiée à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés de Ribemont en 1137 (Colliette 1772). Ce dernier point est peut-être le témoignage de la création de la paroisse. Nous ne savons pas si il s'agit d'une restitution laïque ou simplement de l'introduction de la communauté villageoise préexistante dans le tissu paroissial. Ce rôle d'initiateur attribué par la chronique à Gilles de Saint-Aubert évoque peut-être une politique de conquête territoriale par l'intermédiaire de colons essarteurs.

En parallèle à cette implantation laïque, une abbaye prémontrée a installé dans la première moitié du XIIe siècle une exploitation agricole.

Cette exploitation, appelée Archie, et que la carte de Cassini situe à l'emplacement de l'actuelle ferme du Tilleul d'Archie, était le plus important bien religieux sur le terroir de Bohain. Son origine remonte quasiment à la création de l'abbaye prémontrée de Vicoigne (Tock 1987 et note 7). En effet, la *curtis* d'Archie apparaît très vite dans les bulles de confirmation au début du XIIe siècle (8). Comme le terme de *grangia*, le mot *curtis* est employé au Moyen Âge pour désigner une exploitation agricole comportant des installations permanentes telles grange, logis, cellier, etc. (9) . Dès maintenant, il est intéressant de noter que la création de cette exploitation agricole est concomitante à la prise en main par les Saint-Aubert du terroir de Bohain. Une charte de la fin du XIIe siècle nous décrit la zone au moment de l'arrivée des moines et de l'installation de la grange. L'abbaye de Vicoigne parle d'un secteur très forestier que ses convers auraient largement défriché (10). Cette impression est confirmée par l'analyse de la carte Cassini, qui montre au sein de cette forêt d'Arouaise, deux terroirs juxtaposés et adossés l'un à l'autre, un centré sur la ville de Bohain couvrant une surface de plus de 700 hectares et un autre centré sur la grange d'Archie couvrant une surface de plus de 500 hectares (fig. 4). Les textes évoquant les défrichements effectués par les convers sont relatifs à un conflit qui opposait l'abbaye à Gérard de Saint-Aubert ; ce dernier a bien du mal à prouver l'antériorité de ses droits sur cette zone, en les faisant remonter à son grand-père Gérard Maufillâtre. D'ailleurs cette difficulté à prouver ses droits semble confirmer leur nouveauté.

Nous voulons ici souligner le parallélisme de ces développements de terroirs, celui d'Archie et celui de Bohain dont les défrichements furent certainement l'œuvre de la communauté villageoise. On peut d'ailleurs, comme nous l'avons fait, évoquer l'hypothèse que ce sont ces défrichements paysans qui attirèrent les Saint-Aubert (11), ou alors qu'ils en furent les initiateurs, en attirant hôtes et colons. Conjointement l'abbaye de Vicoigne et les seigneurs de Bohain au XIIe siècle sont à l'origine du paysage tel que nous le connaissons. On s'aperçoit que très rapidement, en l'espace de deux ou trois générations un terroir se structure autour de deux pôles une seigneurie villageoise et une exploitation agricole monastique.

Nous ne savons pas si une donation est à l'origine de la création de cette *curtis*, les textes évoquent plus une prise de possession d'un territoire désert. Cet opportunisme ressemble un peu à celui des Saint-Aubert. L'opportunisme dont on fait preuve l'abbaye de Vicoigne et les Saint-Aubert souligne la faiblesse de l'emprise des comtes de Vermandois. Cependant, ces derniers ne pouvaient être que favorables à ces installations qui occasionnaient la mise en valeur de territoires jusque-là un peu délaissés.

4 - Personnage dont les équipées guerrières marquèrent ses contemporains. Lambert de Wattrelos *Annales Cameracenses* dans M.G.H., Scriptores, XVI.

5 - *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. Vanderkindere, Bruxelles, 1904. : *Bohain eciam villam primus instauravit*, cela signifie certainement non pas la création *ex nihilo* du village de Bohain mais que Gilles en fut le premier seigneur féodal.

6 - *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. Vanderkindere, Bruxelles, 1904.

7 - Vicoigne, com. Raismes, arr. Valenciennes, dép. Nord. Abbaye prémontrée, fondée en 1129 par une charte de Robert, évêque d'Arras, confiant à l'abbé de Saint-Martin de Laon la communauté de Vicoigne et tous ses biens.

8 - AD Nord 59H1, pour la première fois dans une bulle de Eugène III en 1148.

9 - Il existe de nombreuses études de ces exploitations agricoles mais qui concernent principalement les Cisterciens. Les fermes des Prémontrés présentent de fortes similitudes dans leur organisation.

10 - AD Nord, 59H94 f°84-90.

11 - Robert Fossier évoque dans *La Terre et les hommes en Picardie* les défrichements paysans, il montre qu'ils furent bien plus importants que ceux des abbayes qui sont pourtant souvent désignées comme les principaux moteurs de ce mouvement.

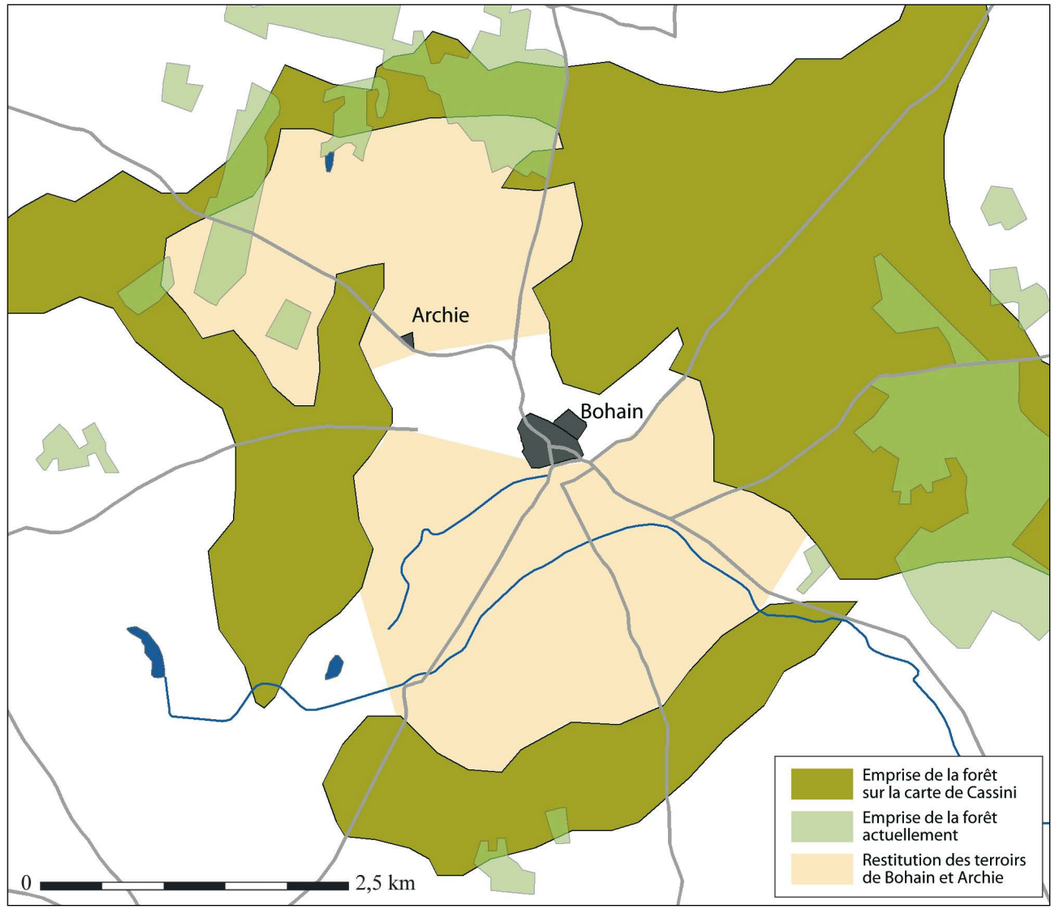

Fig. 4 - Emprise de la forêt sur la carte de Cassini par rapport à son emprise actuelle.

La ferme d'Archie fut donnée à l'abbaye de Vermand à la fin du XVe siècle. On peut s'étonner de cet échange extrêmement tardif, vu l'éloignement de cette grange de son abbaye mère, d'autant plus que l'on connaît le rôle de l'abbaye de Vermand à Bohain. Mais Archie n'est pas une exception, l'abbaye de Vicoigne possédait non loin de là sur les rives de la Somme naissante une grange appelée le Tilloy (com. Remaucourt, dép. Aisne) et fondée durant la même période.

LA RÉSIDENCE SEIGNEURIALE AU XIIe SIÈCLE

Une fois établie la présence de cet encadrement religieux et le rôle de ces seigneurs laïcs issus de l'aristocratie du Cambraisis, la question de la résidence de ces seigneurs à Bohain se pose. Comme nous l'avons vu, Gislebert de Mons a prit soin de relater la construction de la *turris* de Busigny, on ne voit pas pourquoi il aurait passé sous silence une construction comparable à Bohain. Cette absence se confirme dans des actes de Gérard de Saint-Aubert, fils de Gilles, à la fin du XIIe siècle, où il parle de sa *domus* de Bohain (12). Le terme de *domus*, dans le vocabulaire médiéval évoque plus une maison forte qu'un château (Bur 1984).

LE CADRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE CETTE NOUVELLE SEIGNEURIE

Initialement, les biens des Saint-Aubert se trouvent principalement dans le Hainaut et plus particulièrement dans le Cambraisis (13). Ces seigneurs, qui portent le titre de sénéchal (*dapiser*) de Hainaut, font partie de l'entourage du comte, ils l'accompagnent dans différents tournois ou à la bataille. Colliette fait de Gilles de Saint-Aubert un descendant des fondateurs de Fervacques.

12 - Cartulaire de Vicoigne AD Nord 59H94

13 - Pour les origines de la famille Saint-Aubert se reporter à l'étude qu'en fait Robert Fossier dans *La Terre et les hommes en Picardie*.

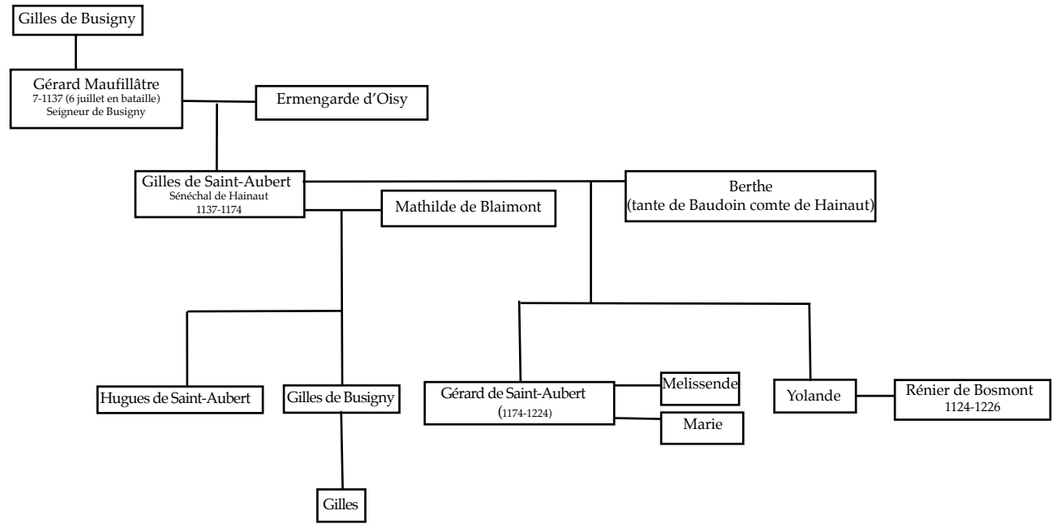

Fig. 5 - Généalogie des Saint-Aubert au XIIe et au début du XIIIe siècle.

Cette fondation est vraisemblablement intervenue dans la décennie 1140, et elle fut faite par Rénier de Fonsommes, sénéchal de Vermandois (14). À ce moment Gilles de Saint-Aubert est déjà né et on sait qu'il est le fils de Gérard Maufillâtre (15). Il est donc difficile de démontrer une filiation entre la famille de Fonsommes et la famille de Saint-Aubert (16). Colliette fait de ce même Rénier II de Fonsommes le second seigneur de Bohain, alors que l'on sait que Gilles de Saint-Aubert vécut jusqu'en 1174. Ce dernier eut trois fils de deux femmes différentes, le premier Gérard hérita de la plus grande part du domaine et le second Gilles hérita de Busigny, un bien ancien de la famille, ainsi que de Berlaymont et de l'office de chambrier de la cour de Hainaut, bien et titre qu'il tenait de sa seconde femme Mathilde, le troisième est moins connu (17). Colliette pense que Gérard acheta la seigneurie de Bohain mais on ne voit pas pourquoi il aurait acheté ce qui plus logiquement a dû lui revenir par hérédité. Il n'a pas été possible de retrouver la moindre preuve que la seigneurie de Bohain ait quitté les biens de Gilles de Saint-Aubert. Au contraire, Gislebert de Mons

Fig. 6 - Sceau de Gérard de Saint-Aubert (© Archives départementales du Nord).

évoque l'acceptation de Gérard lorsque son père Gilles organise sa succession et cède Busigny à un autre de ses fils en 1173, il précise aussi que Gérard, cousin du comte de Hainaut reçoit la majorité des biens de son père (18). Cette parenté, place Berthe, la mère de Gérard dans la famille de Baudoin IV, comte de Hainaut, en fait Gislebert la dit tante du comte, ils seraient donc bien cousins germains (fig. 5).

14 - Cartulaire de Fervacques, AD Aisne H1624, f°30-33.

15 - Lambert de Watrelos *Annales Cameracenses* dans M.G.H., Scriptores, XVI, p. 535; AD Nord 59H94, cartulaire I de l'abbaye de Vicoigne, deux actes établissent la filiation suivante : Gérard Maufillâtre, père de Gilles de Saint-Aubert lui-même père de Gérard de Saint-Aubert.

16 - Colliette fait de Gérard de Saint-Aubert le fils de Rénier de Fonsommes, ce que les sources démentent.

17 - Hugues de Saint-Aubert sera fait prisonnier par les armées du roi de France à la bataille de Bouvines.

18 - *La chronique de Gislebert de Mons*, éd. Vanderkindere, Bruxelles, 1904. : *Gérardus autem filius ejus, comitis Hanoniensis consobrinus, peracta peregritione sua, rediens patri in majoribus bonis successit.*

Apparemment Colliette a eu accès à des documents démontrant que Gérard de Saint-Aubert (fig. 6) connut un conflit avec l'abbaye de Vermand au sujet de l'hommage qu'il lui devait pour la seigneurie de Bohain. On ne connaît pas l'origine de cet étonnant hommage qui est bien attesté à partir du XIIIe siècle (Colliette 1772). La plupart des biens des Saint-Aubert a comme origine une avouerie (abbaye de Saint-Aubert ou abbaye de Saint-Géry à Busigny), ce qui indique bien l'habitude de cette famille à traiter avec des religieux, même si dans le cas de Bohain il ne semble pas que nous soyons en présence d'une avouerie. Colliette attribue l'antériorité de cet hommage à Rénier de Fonsommes dont on a vu qu'il n'a certainement jamais été seigneur de Bohain. Il est donc vraisemblable que le premier seigneur à avoir rendu un hommage à l'abbaye de Vermand fut Gilles de Saint-Aubert. La raison souvent invoquée de cet hommage est le risque d'être un jour le vassal du roi de France dans cette époque où sa présence se faisait de plus en plus pressante en Vermandois. La prise en main par Gilles de Saint-Aubert de Bohain se fit avant 1170, le problème de la succession du Vermandois n'existait pas encore. Il est possible aussi que les Saint-Aubert, déjà vassaux des comtes de Hainaut, aient préféré être les vassaux indirects des comtes de Vermandois afin de limiter les risques de devoirs contradictoires qu'une double fidélité aurait pu leur faire courir. Le Vermandois arriva dans les mains du comte de Flandre en 1167, le comte de Hainaut dont les Saint-Aubert dépendaient, était un vassal du comte de Flandre. Un conflit opposa le comte de Hainaut à son suzerain dans les années 1184-1185, on comprend alors la complexité des rapports féodaux et les précautions que certains seigneurs ont dû prendre pour protéger leurs biens. Cette vassalité à une abbaye prémontrée peut aussi être un indice de la faible ampleur de Bohain au XIIe siècle et en particulier l'absence de château.

Les indices d'une occupation précoce du site, et en particulier une occupation mérovingienne contrastent avec la faiblesse de l'emprise que les comtes de Vermandois semblent exercer sur ce terroir. Cette faiblesse est un élément d'explication de l'opportunisme dont les Saint-Aubert ont fait preuve en s'y installant. En quelque sorte, la création de la seigneurie de Bohain est un épisode de l'histoire de la famille des Saint-Aubert (fig. 5) qui dura un siècle et dont le territoire s'étendait à l'est du Cambraisis et dont Bohain constitue la limite sud.

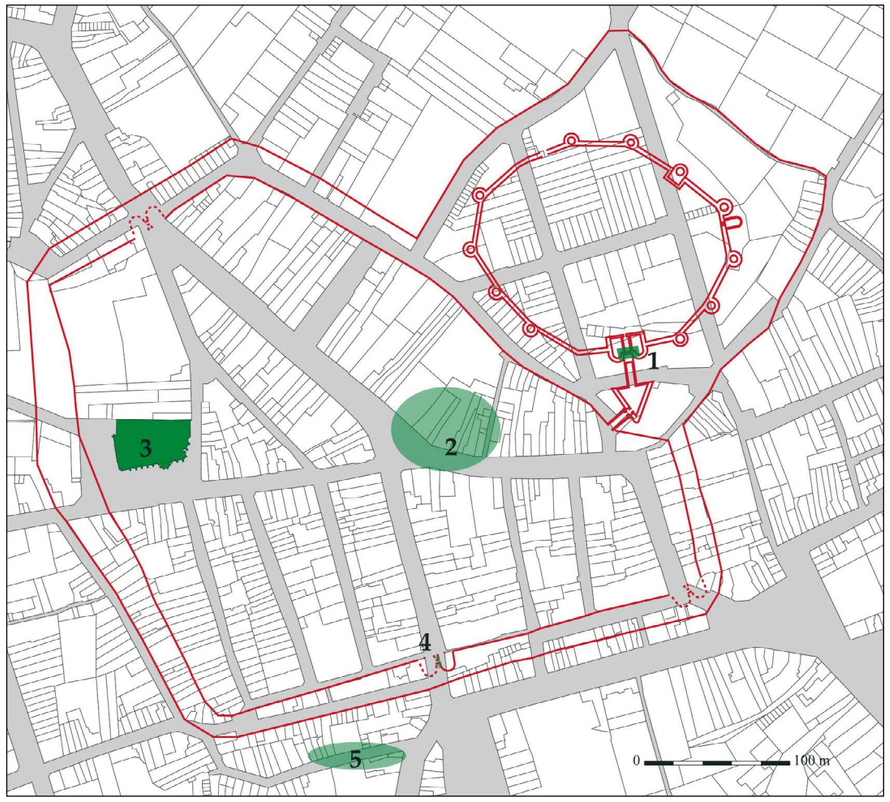

Fig. 7 - Proposition de restitution du château et de l'enceinte urbaine (en rouge). Situation des différents indices archéologiques cités : fouille de la porte du château (1), nécropole mérovingienne (2), église (3), sondage de la porte Saint-Antoine (4), nécropole de la maladrerie (5).

En définitive, une hypothèse se dégage. Bohain, jusque là le siège d'une petite communauté villageoise, regroupée autour de son église, devint une seigneurie au XIIe siècle, un fief des Saint-Aubert. Cela se fit certainement sous Gilles de Saint-Aubert qui reçut ou peut-être même prit Bohain, probablement motivé par l'essor économique et démographique qui poussait les acteurs économiques de l'époque (puissances laïques et religieuses, paysans libres) à s'attaquer à la forêt pour développer les surfaces de terres cultivées (Barthelemy 1981, Cherrier 1996). Nous touchons là peut-être un phénomène très intéressant : celui de l'intégration dans la société féodale de communautés villageoises, nouvellement prises en main dans le cadre de l'extension des espaces contrôlés par l'aristocratie. Dominique Barthélemy a constaté pour le Laonnois, au XIIe siècle, la création de nouvelles seigneuries villageoises en bordure des grandes seigneuries banales, créées elles au XIe siècle. La création de Bohain en tant que seigneurie doit donc se situer entre la mort de Gérard Maufillâtre en 1137 et 1170, date à laquelle la chronique de Gislebert de Mons la cite. De plus cette prise en main se fait de façon concomitante avec la création de la ferme d'Archie, dépendant de l'abbaye prémontrée de Vicoigne.

Il se trouve, comme nous allons le voir, que ce village de « conquête » va plus tard prendre de plus en plus l'apparence d'une véritable ville. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une villeneuve , telle qu'elles sont connues dans l'historiographie, on voit ici quelques similitudes qui se rapportent surtout au contexte général de l'essor économique et démographique du XIIe siècle : ici pas de contrat de pariage mais une même volonté de conquête de nouveaux terroirs. Les moyens des laïcs et des religieux sont différents. Pour les premiers, ce sont des villageois, voire, quand ils ne suffisent pas, des colons et des hôtes qu'il faut prendre dans son giron ; alors que les seconds préfèrent s'en remettre au système, initié par les cisterciens, de l'exploitation en faire valoir direct par des convers, main d'œuvre efficace qui, prolonge, bien souvent, comme l'a montré Robert Fossier (Fossier 1998), les efforts des paysans à l'assaut de la forêt.

DU VILLAGE À LA VILLE : QUELQUES AMÉNAGEMENTS DE TYPE URBAIN

La question fait débat tant la limite épistémologique entre le village et la ville est ténue. Pour Bohain nous nous contenterons d'évoquer les premiers signes de l'urbanisation de ce village dont nous venons de préciser l'origine avant tout agricole.

Bohain connut son plein développement au XIIIe siècle, siècle pendant lequel certainement le château et l'enceinte urbaine furent bâtis. Ces deux éléments ont récemment été redécouverts par l'archéologie.

LE CHÂTEAU

À partir de 1226, la seigneurie de Bohain est rattachée à celle de Guise, tenue par les Avesnes. Un certain Rénier de Bosmont (Barthelemy 1984) reçut de sa femme Yolande, la sœur de Gérard de Saint-Aubert, la seigneurie de Bohain. Il s'en sépara en 1226 au profit de Gautier d'Avesnes, seigneur de Guise. La tour maîtresse du château de Guise est datée de la première moitié du XIIIe siècle par Jean Mesqui qui la rattache ainsi à la tradition architecturale philippienne (Mesqui 1993). On peut supposer, vu les caractéristiques architecturales de la porte du château découverte en fouille par Jean-Luc Collart (fig. 8), que le premier château de Bohain, qui succéda à la maison forte de Gérard de Saint-Aubert, appartient à la même campagne de constructions, lors du deuxième quart du XIIIe siècle. Le 12 mars 1248, Gui de Châtillon qui avait hérité de Bohain, fournit en qualité de châtelain le dénombrement du fief de Bohain. De 1255 à 1269, on connaît un châtelain de Jean de Châtillon, Gérard Hellin (Cerf 1901). Ce sont là les premières attestations indirectes de la présence du château.

La fouille de la porte du château (fig. 8) a mis en évidence les fondations de deux tours qui encadraient une porte et une grande fosse rectangulaire au milieu du passage. Cette fosse est un élément caractéristique d'un pont-levis à bascule (fig. 9). Ce système rarement employé, est connu à la fin du XIVe siècle et XVe siècle (Mesqui 1993). Il sera repris plus tard dans certaines fortifications de Vauban. L'aménagement de ce pont-levis, ainsi que la construction des bastions, ont certainement eu lieu au XVe siècle.

Le château primitif est mal connu. Les études du XIXe siècle présentent un château très fantasmatique qui correspond à une image très romantique de l'architecture médiévale. Le plan le plus fiable semble être celui conservé aux Archives de l'État de Turin et réalisé au XVIe siècle par les ingénieurs militaires qui arpentaient alors le pays. Ce plan montre un château dont les tours et l'organisation générale correspondent avec une datation au XIIIe siècle. Le principe de la porte d'entrée à deux tours circulaires date du XIIIe siècle (fig. 10), mais il était toujours en vogue à la fin du Moyen Âge. Seules de nouvelles découvertes archéologiques pourraient confirmer cette datation. En effet, en l'état il est difficile de distinguer dans les vestiges archéologiques mis au jour en 2000 les éléments du château primitif, certainement du XIIIe siècle, et les réaménagements réalisés par Jean et Louis de Luxembourg au XVe siècle. Le pont-levis à bascule constitue certainement l'un de ces réaménagements. Mais l'emplacement du château ayant été entièrement loti suite à la destruction des dernières ruines au XIXe siècle, la stratigraphie doit être très endommagée.

Plan général du sondage effectué en octobre 2000 sur l'ancienne porte du château (J.-L. Collart)

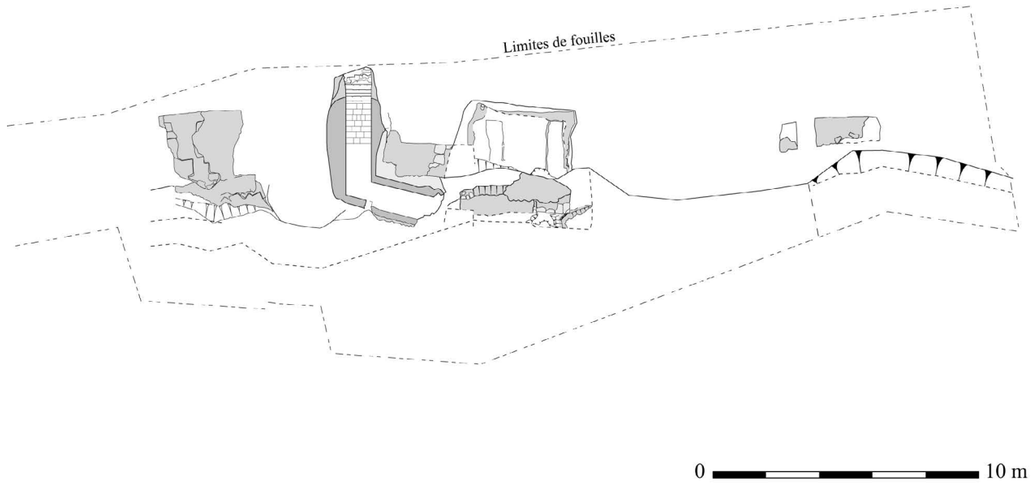

Interprétation du sondage (J.-L. Collart)

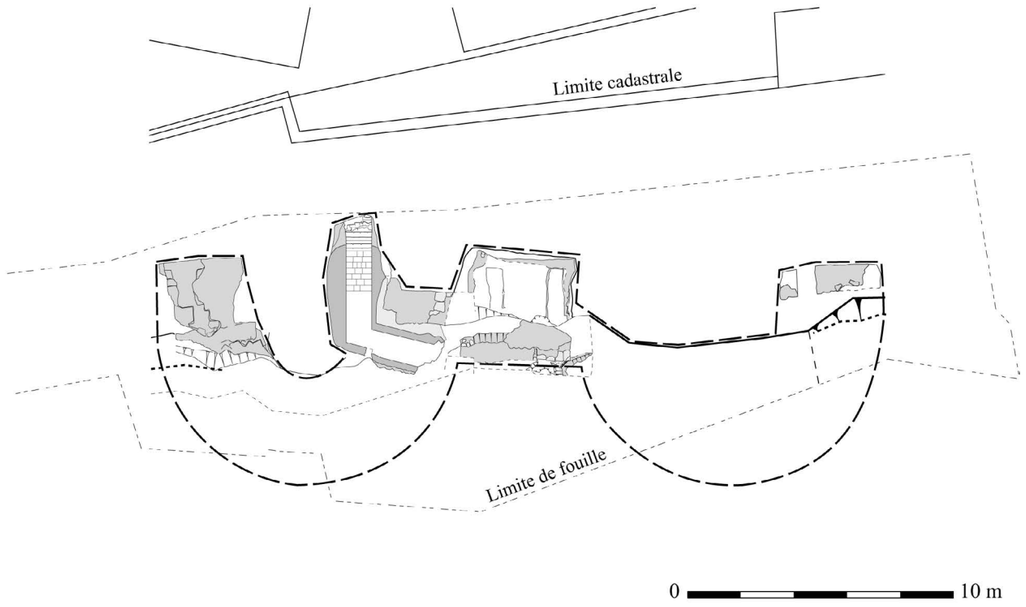

Fig. 8 - Plans du sondage réalisé, en 2000, au niveau de la porte du château.

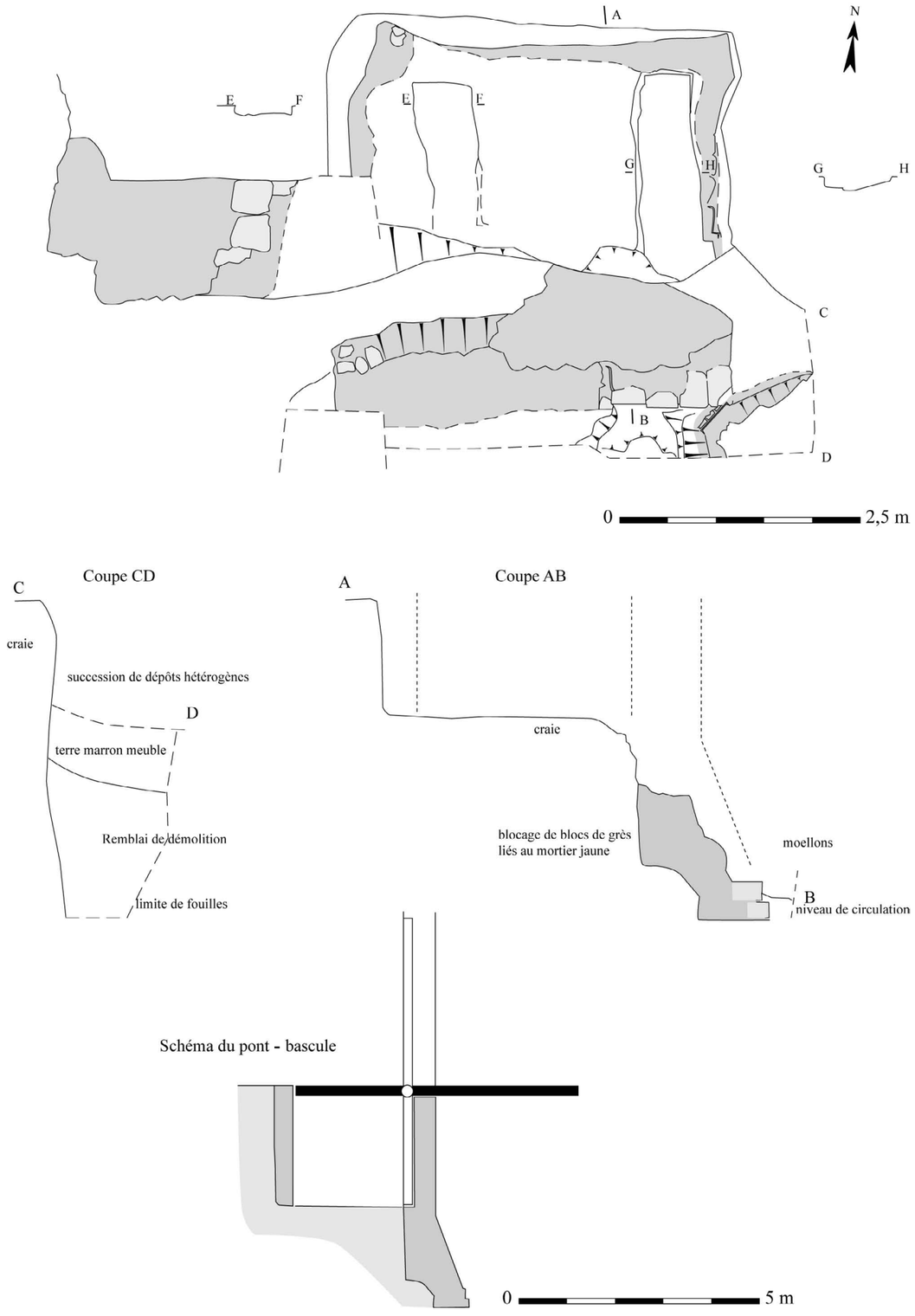

Fig. 9 - Plans et coupes de la fosse du pont-levis de la porte du château.

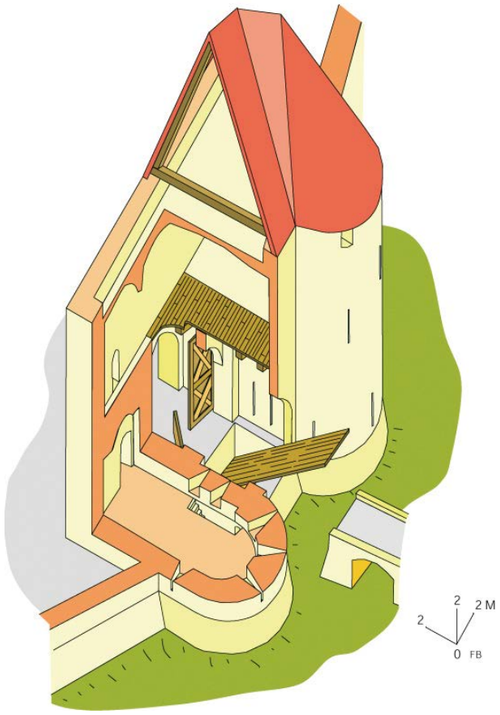

Fig 10 - Restitution de la porte du château (*F. Blary*).

L'ENCEINTE URBAINE

L'enceinte urbaine est tout aussi mal connue. Il est cependant possible de la restituer grâce aux anciens cadastres (fig. 7). De plus, une opération archéologique récente a permis de redécouvrir une de ses portes (fig. 11 et 13) : la porte Saint-Antoine, connue jusque-là par des dessins du XIXe siècle (fig. 12). Mettant à profit le passage de réseaux, cette opération a permis de mettre au jour une partie de la tour est de cette porte, ainsi que d'observer la largeur d'ouverture entre les deux tours. Devant le sas d'entrée, dans le fossé, de nombreux fragments de poutres de bois ont été découverts, vraisemblablement les restes des aménagements d'un pont dormant ou d'un pont-levis antérieur. Les dessins de la première moitié du XIXe siècle montrent ce qui semble être la feuillure d'un pont-levis (fig. 12). La porte à deux tours, qu'il est possible de restituer grâce à la fouille et aux dessins du XIXe siècle, présente des traits caractéristiques du XIIIe siècle (Mesqui 1993), sans pour autant pouvoir être formel sur cette datation en l'absence de stratigraphie.

Les courtines de l'enceinte devaient être flanquées de tours, en particulier aux angles mais aucune trace de ces tours n'a jamais été mise en évidence jusqu'à maintenant. Cette enceinte vient se rattacher au système défensif du château ce qui montre évidemment l'antériorité de ce dernier.

Aucune charte de franchise communale n'a été conservée pour la ville de Bohain mais les Saint-Aubert en avaient accordé une à Busigny (Nord), Quiévy (Nord) et Bertry (Nord) ; il est logique de penser avec Robert Fossier qu'il en existait une à Bohain (FOSSIER, 1974). De plus, une enceinte urbaine suppose une communauté urbaine suffisamment organisée pour en assurer l'entretien. Ce type de communauté était le plus souvent régi par une charte de franchise. À Bohain, les Avesnes qui prirent en main comme nous l'avons vu la seigneurie en 1226 et qui probablement sont à l'origine de la construction du château et de l'enceinte urbaine héritèrent certainement de cette hypothétique charte.

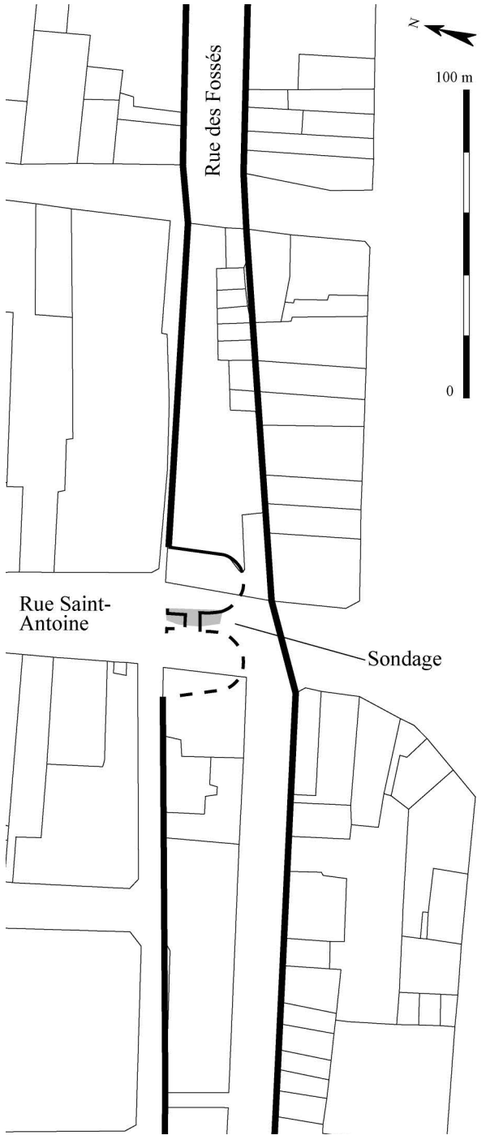

Fig. 11 - Restitution de l'enceinte urbaine au niveau de la porte Saint-Antoine.

Fig. 12 - Dessin d'Amédée Piette de la porte Saint-Antoine (© Archives départementales de l'Aisne).

La largeur du fossé n'ayant pu être mesuré lors de cette opération, il est possible de la déduire en étudiant le cadastre du début du XIXe siècle ; cette dimension correspond aux largeurs que l'on trouve au début du XIIIe siècle (Contamine 1992).

L'ÉGLISE ET LA MALADRERIE

L'église médiévale de Bohain n'est connue que par quelques plans et des photographies ou dessins anciens, car elle fut entièrement reconstruite au XIXe siècle, suite à l'effondrement du clocher sur la nef. D'après ces plans, elle avait certainement à l'origine un plan basilical à trois vaisseaux et un chevet plat. Au XVe siècle un cœur de style gothique fut ajouté.

Cette église, comme nous l'avons vu, était vouée à Saint-Martin et fut confiée en 1137 à l'abbaye de Saint-Nicolas des Prés de Ribemont.

Sur le cadastre de 1825, l'église ne semble pas avoir été un élément constituant de la structure cadastrale. Le château quant à lui semble adosser à la ville pour mieux la contrôler, en imposant sa présence sur un petit promontoire au nord-est de la ville. La présence de sépultures sous l'actuelle place du Général de Gaulle permet d'envisager l'existence d'un lieu de culte à proximité qui expliquerait l'aspect central de cette place où le réseau viaire de la ville semble trouver son origine. Le développement du bourg castral à partir du XIIIe siècle aura peut-être occasionné le déplacement du lieu de culte vers des parcelles non encore occupées, à l'intérieur de l'enceinte urbaine, mais plus périphériques. La vision, donnée par ce cadastre d'une ville centrée sur une place sans élément public fort (19), est potentiellement trompeuse et cache peut-être les origines polynucléaires de cette ville. Ainsi une certaine résilience des formes anciennes de l'habitat à Bohain se dissimule peut-être encore dans le parcellaire. Signalons que l'époque moderne a réinvesti cet espace en y installant l'hôtel de ville.

19 - L'actuel hôtel de ville étant très récent.

Fig. 13 - Tour est de la porte Saint-Antoine *(B. Desachy)*.

La découverte au XIXe siècle de nombreuses sépultures rue Quiévrain (20) peut venir étayer l'hypothèse de l'existence d'une maladrerie que l'historiographie fait généralement remonter au XIIIe siècle (Cerf 1901). Elle serait donc située logiquement à l'extérieur de l'enceinte urbaine, à proximité d'une de ses portes (porte Saint-Antoine). Cette situation vient confirmer en négatif la datation de l'enceinte, en effet pour que cette maladrerie puisse s'installer à l'extérieur de l'enceinte urbaine au XIIIe siècle il fallait évidemment que l'enceinte existe.

CONCLUSION

Cette étude préliminaire laisse entrevoir la création d'une petite ville à partir d'une seigneurie villageoise, devenue un bourg castral au XIIIe siècle. Dans cette zone de marche, où les résultats des prospections archéologiques montrent que l'occupation a été permanente, même si avant le Moyen Âge elle fut légère, l'essartage médiéval a joué un rôle moteur dans le dynamisme économique et se situe certainement à l'origine des créations d'Archie et de Bohain. Le développement de ces deux entités se fait en parallèle. En ce qui concerne Bohain, la seigneurie se transforme en ville, prolongeant le phénomène d'encellulement décrit par Robert Fossier et initié à Bohain par la création de la seigneurie. Les raisons de la réussite de cette « cellule » sont peut-être à chercher dans la faiblesse de l'emprise seigneuriale exercée par les comtes de Vermandois et mise en évidence lors de l'installation des Saint-Aubert et de la ferme prémontrée. Cette faiblesse nous permet d'entrevoir une zone peu exploitée, un vide dans l'occupation humaine, suffisant pour permettre la naissance d'une ville ou d'un gros village, drainant les profits d'un développement économique issu de la mise en culture de la forêt. Ces nouveaux terroirs ont eu besoin pour écouler leur surplus d'un marché à qui les pouvoirs locaux offrirent leur protection par l'intermédiaire d'un château et d'une enceinte urbaine. De plus, Bohain se situe sur une des routes commerciales principales qui alimentent le Hainaut tout proche (Sivery 1990). En ce qui concerne ces fortifications, seule une surveillance archéologique régulière permettra dans l'avenir de confirmer ou non les hypothèses qui sont avancées dans ces lignes.

Cette enceinte adossée au château est-elle suffisante pour parler de ville ? L'étendue de la surface qu'elle enferme le laisse penser mais peu d'éléments viennent confirmer cette impression hormis la présence de cette maladrerie hors les murs.

20 - Découvertes de squelettes lors de terrassements en 1890.

BIBLIOGRAPHIE ABRÉGÉE

BARTHELEMY Barthélemy (1981) - « Aux origines du «Laonnois féodal» : peuplement et fondations de seigneuries aux XIe et XIIe siècles », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne*, T. 26, p. 64-71.

BARTHELEMY Barthélemy (1984) - *Les deux âges de la seigneurie banale, pouvoir et société dans la terre des sires de Coucy (milieu XIe-milieu XIIIe siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 622.

BUR Michel (1984) - *La Maison forte au Moyen Âge* : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson ... 31 mai-3 juin 1984 / dir. par Michel Bur, Paris, édition du Centre national de la recherche scientifique, p. 345.

CERF Adalbert (1901) – *Essai sur l'histoire de Bohain et ses seigneurs*, Bohain, p. 61.

CHERRIER Nathalie (1996) - « Châteaux, frontières et espaces forestiers à l'est du Poitou du Xe au début du XIIIe siècle », *Château-Gaillard*, T. XVII, p. 45-52.

COLLIETTE Louis-Paul (1771-1772) - *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province du Vermandois*, Cambrai : S. Berthoud, 3 vol.

CONTAMINE Philippe (1992) - *La guerre au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, p. 516.

DUCROCQ Thierry (2005) – « Le Mésolithique », dans *La recherche archéologique en Picardie : Bilans & Perspectives*, Journées d'études tenues à Amiens les 21 & 22 mars 2005, RAP 3/4, p. 40-49.

DUVETTE Laurent (2005) - *Le Champ de la Rose Est*, rapport de diagnostic, Amiens.

FLEURY Edouard (1877-1878) - *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, Paris, 2 vol.

FOSSIER Robert (1974) - *Chartes de coutumes en Picardie (XIe-XIIIe siècle)*, Paris.

FOSSIER Robert (1968) - *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, 2 vol., Paris-Louvain, Nauwelaerts.

HIGOUNET Charles (1980) - « Les grandes haies forestières de l'Europe médiévale », *Revue du Nord*, LXII (244), p. 213-220.

LEMAIRE Patrick (2002) – *Extension de la ZAC du Moulin Mayeux*, Rapport de fouille, Amiens.

MESQUI Jean (1993) – *Châteaux et enceintes de la France médiévale, De la défense à résidence*, Paris, Picard, 2 vol.

PERTZ G. H. (ed.) (1859, 1925) - « Lambert de Wattrelos » *Annales Cameracenses*, MGH SS XVI, Hanovre, p. 509-54.

PETREAUX Joseph (1874) - *Notice sur la ville de Bohain*, Paris.

PICHON Blaise (2002) - *Carte archéologique de la Gaule : Aisne*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, Editions de la Maison des sciences de l'homme, p. 598.

SIVERY Gérard (1990) – *Terroirs et communautés rurales dans l'Europe occidentale au Moyen Âge*, Presses universitaires de Lille, p. 248.

TOCK Benoît-Michel (1987) – « Les chartes de fondation des abbayes de Vicoigne (1129) et de Château-Dieu (1155) dans le diocèse d'Arras », *Analecta praemonstratensia*, t. 63, Scherpenheuvel-Zichem, p. 155-174.

VANDERKINDERE Léon (éd.)(1904) - *La chronique de Gislebert de Mons*, Bruxelles, p. 483.

L'auteur

* Sébastien Ziegler, archéologue, Conservation des musées et de l'archéologie du département de l'Aisne, 1 rue William-Henry Waddington, F - 02 000 LAON.

Résumé

De récentes opérations d'archéologie préventive réalisées sur la commune de Bohain-en-Vermandois, sous la forme de sondages ponctuels ou de fouilles, sont l'occasion de dresser un bilan des connaissances sur cette petite ville des confins du Vermandois. Cette étude s'attache tout particulièrement à la période médiévale durant laquelle, Bohain issu d'une petite communauté villageoise, devint un peu plus qu'un village de campagne. Par ce biais, ce sont certains mécanismes de la société féodale qui sont décrits, ainsi que leurs conséquences tant pour le paysage forestier que pour le paysage urbain.

Abstract

Recent preventive archaeological operations – sounding works and excavations – carried out in Bohain-en-Vermandois are a good opportunity to update our knowledge of this small town situated on the borders of the Vermandois region. Our study focuses more particularly on the mediaeval period during which Bohain, born of a small village community, developed into something bigger than a countryside village. We therefore describe some of the mechanisms underlying feudal society, together with their consequences on both the forest landscape and the urban landscape.

Traduction Laure MANSARI.

Zusammenfassung

Vor Kurzem wurden auf dem Gebiet der Gemeinde Bohain-en-Vermandois Präventivgrabungen in Form von gezielten Sondierungen und Grabungen durchgeführt. Sie bieten nun die Möglichkeit, die Kenntnisse über diese kleine Stadt an den Grenzen des Vermandois zusammenzufassen. Diese Studie konzentriert sich insbesondere auf das Mittelalter, in dem Bohain sich von einer bescheidenen dörflichen Gemeinschaft zu einer größeren Gemeinde entwickelt. Bei dieser Gelegenheit wurden einige Mechanismen der Feudalgesellschaft beschrieben sowie ihre Konsequenzen sowohl für die Wald- als auch für die Stadtlandschaft

Traduction Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr)